

AFFICHE AU MOINS **8 JOURS** AVANT LE DEBUT DE L'INFORMATION AU PUBLIC ET PUBLIE PAR VOIE NUMERIQUE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

Déplacement d'un tronçon de chemin rural par voie d'échange

Au droit des parcelles cadastrées AB n°65, 66 et 407

Par arrêté en date du 20 octobre 2026, le Maire de la Commune d'Annonay, a décidé l'ouverture d'une information au public relative à la modification du tracé du chemin rural de Varagne-le-Bas, sur les parcelles AB n°65, 66 et 407, par voie d'échange.

L'information au public se déroulera à la Mairie, pour une durée de 1 mois, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, du 28/10/2026 au 27/11/2026 inclus.

Le dossier d'information au public sera tenu à disposition du public et un registre sera ouvert afin de recueillir les remarques et observations du public.

Mairie d'Annonay
Rue de l'Hôtel de Ville
B.P 133
07104 ANNONAY Cedex
04.75.69.32.50
www.annonay.fr

**LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ**